



SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

COMPTE-RENDU LIBRE REUNION CSEC DU 8 Juin 2022

Heure : 9h00 Teams

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal des réunions du CSEC du :
 - 8 avril 2022
 - 19 mai 2022
 - 31 mai 2022
2. Information sur la communication à venir sur le dispositif PROS-CONSULTE
3. Information sur le Bilan Social Individuel
4. Point Direction des Opérations (en présence de Christophe TANGUY)
5. Réorganisation : Point d'avancement dont point sur la continuité de service (en présence de Thierry CHATRY)
6. Compte rendu des réunions extraordinaires de la Commission sociale du CSEC des 29 avril, 5 mai, 12 mai, 23 mai et 2 juin 2022 : Mandat donné au Secrétaire du CSEC pour signer l'accord d'intéressement 2022-2023-2024 du Groupe SAUR (Document transmis par mail distinct) (en présence de BDO)

Accord du CSEC (UES Eau) pour l'adhésion de l'UES Réunion à l'Accord de participation du Groupe Saur du 25 juillet 2007 – Vote en séance

Mandat donné au Secrétaire du CSEC pour signer l'avenant n°6 à l'Accord de participation du Groupe Saur du 25 juillet 2007 actant de l'intégration de l'UES Réunion dans le périmètre dudit accord – Vote en séance
7. Compte-rendu de la réunion de la CSSCT-C du 16 mai 2022 (en présence de Sophie CORD)
8. Point sur le don de jours de repos



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Déclaration CFE CGC :

Monsieur le Président

La CFE-CGC souhaite vous interpeler sur la situation d'un certain nombre de salariés, que nous avons estimé à 1500 personnes et que nous considérons avoir été oubliés lors de la dernière NAO

Ces salariés agents de maîtrise et cadres percevant un salaire annuel supérieur à 40 000 € se sont vu allouer un budget de 2,8 % de la masse salariale répartie en augmentation générale de 1,4 % et de 1,4 % en individualisé

Il y a un grand nombre de femmes et d'hommes de cette catégorie de salariés qui ne bénéficie ni de véhicule de fonction et ou de service, ni de variable de rémunération.

A ce jour avec une inflation à près de 5% les agents de maîtrise et cadres concernés ont vu mathématiquement leur pouvoir d'achat potentiellement reculer de 3,6 % pour ceux qui n'auront perçu que l'augmentation générale

Nous estimons que pour un salaire de 45 000 € brut annuel cela représente une perte annuelle nette équivalente à un mois de SMIC net soit près de 1 269 €.

Ces femmes et ces hommes font partie du management intermédiaire qui quotidiennement est en « première ligne » pour mettre en œuvre les évolutions organisationnelles majeures définies par la Direction.

Nous vous avons précédemment sollicité à plusieurs reprises pour ces salariés, au moins de maintenir un TAD soutenu pour ceux et celles dont les missions et fonctions le permettent, pour minorer les impacts de la hausse des carburants sur leur pouvoir d'achats.

Si la CFE-CGC se félicite de la politique RSE de l'entreprise, nous nous permettons de vous rappeler que le S correspond à SOCIETALE. Il nous semble important que le déploiement de cette politique Sociétale soit la plus équitable possible de façon qu'il n'y ait pas de population de collaborateurs pénalisés.

Compte tenu de l'évolution de l'environnement économique actuelle, qui s'est fortement dégradé depuis la dernière négociation de NAO 2022, la CFE-CGC vous demande l'ouverture d'une négociation intermédiaire mi-2022 afin de porter/représenter les valeurs RSE de notre belle entreprise et ainsi accompagner au mieux nos collègues précités pour le maintien de leur pouvoir d'achat.

Nous vous remercions pour votre attention.

La Direction remercie pour cette déclaration et va s'attacher à regarder ce point rappelant toutefois que ce qui a été concédé lors de la NAO est un montant supérieur à ce qui a été fait sur le marché.

La direction rappelle également que le 1,4% individualisé a été distribué au mérite



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Toutefois la Direction s'engage à regarder ce point et à revenir vers les élus et la CFE-CGC sur ce point.

1. Approbation du procès-verbal des réunions du CSEC du :

- 8 avril 2022
- 19 mai 2022
- 31 mai 2022

L'approbation des PV des 19 et 31 mai est reportée aux prochains CSES

Pour le PV du 8 avril 2022 et est prise en compte une remarque de la CFE-CGC et le PV est approuvé en l'état.

2. Information sur la communication à venir sur le dispositif PROS-CONSULTE

Une présentation des outils de communications est faite et ne sera pas adressée individuellement à chaque salarié

L'affiche sera affichée sur les panneaux de la Direction et les managers auront pour mission de remettre les flyers

Il semble que les récents échanges avec Proconsulte

Il est proposé de communiquer via MySAUR et par mail comme la récente communication faite par la Direction

La Direction explique que les Managers peuvent également bénéficier de ce type de dispositif, dans le cadre de leurs missions de managements, une affiche dédiée aux managers est prévue.

Il est rappelé également que ce dispositif est également destiné aux difficultés personnelles et ou professionnelles

La CFE CGC propose que cela fasse l'objet de ¼ heure sécurité

Il est également évoqué une communication via SMS.



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX et des ACTIVITES CONNEXES
 12 Impasse du PONT COLBERT
 78000 VERSAILLES

PROS-CONSULTE
Spécialistes du bien-être au travail

PLATEFORME D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE



APPELS ANONYMES ET GRATUITS
depuis un poste fixe ou mobile

UN PSYCHOLOGUE
à votre écoute, sans frais

ACCESSIBLE
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Choisissez votre psychologue sur www.pros-consulte.com

0800 732 200

ACCESSIBLE AUX MALENTENDANTS
 Chat anonyme sur le site www.pros-consulte.com
 Choisissez votre psychologue avec l'icône 
 Cliquez et laissez-vous guider.

N'oubliez pas notre application
 Avec ce QR Code, téléchargez notre application Pros-Consulte pour un contact encore plus simple avec nos psychologues.



ACCESSIBLE AUX MALENTENDANTS
 Chat anonyme sur le site www.pros-consulte.com
 Choisissez votre psychologue avec l'icône 
 Cliquez et laissez-vous guider.

N'oubliez pas notre application
 Avec ce QR Code, téléchargez notre application Pros-Consulte pour un contact encore plus simple avec nos psychologues.

NOS EXPERTS VOUS APPORTENT UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE, DU CONSEIL ET UN SOUTIEN POUR TOUT BESOIN PROFESSIONNEL ET/OU PERSONNEL.

Le flyer

RAPIDITÉ
 Il n'y a ni répondeur, ni prise de rendez-vous, ni attente. Vous êtes mis en relation avec le psychologue disponible en quelques secondes.

ANONYMAT
 Les entretiens sont anonymes. Ils ne sont ni enregistrés, ni enregistrés. Votre numéro de téléphone n'est pas connu du psychologue.

FIABILITÉ
 Tous les psychologues de la plateforme sont diplômés, ils respectent le code de déontologie de leur profession et sont soumis au secret professionnel.

ESPACE DE PAROLE
 Vous bénéficiez d'un espace d'expression libre et confidentiel auprès d'un psychologue.

PROS-CONSULTE
Spécialistes du bien-être au travail

PLATEFORME D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE



APPELS ANONYMES ET GRATUITS
depuis un poste fixe ou mobile

UN PSYCHOLOGUE
à votre écoute, sans frais

ACCESSIBLE
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

0800 732 200

Choisissez votre psychologue sur notre site www.pros-consulte.com ou téléchargez notre application

ACCESSIBLE AUX MALENTENDANTS
 Le chat est accessible sur notre site www.pros-consulte.com.
 Il est symbolisé par l'icône  sous la photo du psychologue.
 L'icône du psychologue que vous avez choisi est disponible, cliquez sur l'icône pour démarrer la consultation par chat.
 Entrez le numéro vert de votre structure, composez votre message et cliquez sur envoyer.

NOS EXPERTS VOUS APPORTENT UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE, DU CONSEIL ET UN SOUTIEN POUR TOUT BESOIN PROFESSIONNEL ET/OU PERSONNEL.

N'oubliez pas notre application Pros-Consulte pour un contact plus simple avec nos psychologues !

UNE QUESTION OU UN PROBLÈME TECHNIQUE :
contact@prosconsultegroup.com
 02 97 84 32 53

www.pros-consulte.com

 **PROS-CONSULTE**
Spécialistes du bien-être au travail

Cette carte est personnelle, ce numéro est dédié à votre structure, gardez-le sur vous, ne le communiquez pas.

N° 10101
 Appel gratuit depuis un poste fixe ou mobile.

4



SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX et des ACTIVITÉS CONNEXES
 12 Impasse du PONT COLBERT
 78000 VERSAILLES

Le + syndical

COMMENT JOINDRE NOTRE PLATEFORME D'ÉCOUTE

AVEC ACCÈS INTERNET : CHOISISSEZ VOTRE PSYCHOLOGUE

Sur votre site www.pros-consulte.com choisissez votre psychologue dans la liste des consultants disponibles.

Sur votre téléphone, composez le numéro vert. L'accueil vocal vous demandera les 4 chiffres du psychologue choisi et vous serez aussitôt mis en relation avec lui.

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET : IL Y AURA TOUJOURS UN PSYCHOLOGUE POUR VOUS ÉCOUTER

Sur votre téléphone, composez le numéro vert dédié à votre structure.

Ensuite, il vous suffira de taper sur la touche * pour être mis en relation avec un psychologue de la plateforme d'urgence.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PROS-CONSULTE : NOTRE PLATEFORME SERA TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN

Sur votre smartphone, téléchargez l'application Pros-Consulte pour Android ou pour iPhone.

Entrez le numéro vert dédié à votre structure une fois pour toutes. Choisissez votre psychologue, appuyez sur l'icône "téléphone" et vous êtes aussitôt mis en relation.

COMMENT JOINDRE NOTRE PLATEFORME D'ÉCOUTE

Avec accès internet : choisissez votre psychologue sur www.pros-consulte.com

Sur votre téléphone, composez le numéro vert (0800) dédié. L'accueil téléphonique vous sera toujours disponible.

Téléchargez l'application Pros-Consulte : notre plateforme sera toujours à portée de main.

Ces consultations ne sont pas enregistrées ou écrites. Les données collectées lors de vos consultations sont des données d'ordre quantitatives et statistiques.

Elles ne sont accessibles qu'au personnel de Pros-Consulte et servent à la réalisation de statistiques totalement anonymes destinées à la Direction des Ressources Humaines de votre entreprise.

Il n'y a aucune prise en charge financière de cet accueil téléphonique et non d'une thérapie par téléphone.

STRESS AU TRAVAIL
 DISCRIMINATION
 CONFLIT
 HARCÈLEMENT
 ISOLEMENT
 MANQUE DE RECONNAISSANCE
 DÉMOTIVATION
 ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL
 VIE PRIVÉE

PARLER LIBÈRE, ÊTRE ENTENDU EST ESSENTIEL

Bénéficiez d'un accueil chaleureux et bienveillant :

Un psychologue au bout du fil en quelques secondes !

3. Information sur le Bilan Social Individuel

Mme Alice de la RONCIERE Directrice Bipole

Une présentation est faite sur le bilan social individuel

Il ressort que ce type de pratique avait été abandonnée par le passé

BSI 2021




Ce bilan permet au collaborateur d'avoir un bilan complet sur sa rémunération



SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

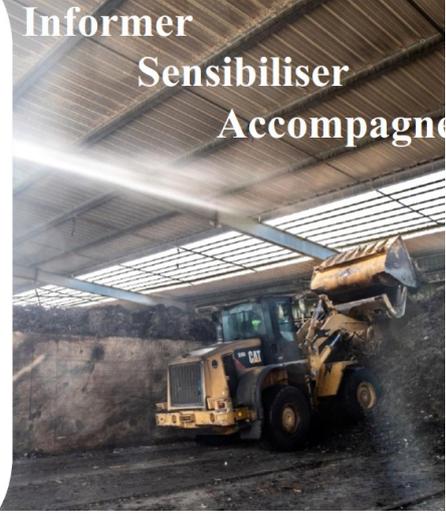
Le + syndical

Une 1ère édition

“ Notre objectif :
soutenir l’engagement et
contribuer à la fidélisation de
nos collaborateurs ”

La Direction des Ressources Humaines

2 #missionwater



Cette nouvelle version sera faite sous format papier et sera par la suite sous format numérique

BSI (Bilan Social Individuel)

QUOI/QUI	POURQUOI
✓ OUTIL DE COMMUNICATION INDIVIDUALISEE , à vocation pédagogique sur la rémunération globale	✓ VISION CLAIRE DU PACKAGE ANNUEL de la rémunération (éléments monétaires & non monétaires)
✓ COLLABORATEURS PRÉSENTS EN CDI ayant plus de 4 mois d’ancienneté en 2021	✓ Valorisation des DISPOSITIFS OFFERTS par l’entreprise
✓ DOCUMENT IMPRIMÉ contenant les différentes composantes de la rémunération et des avantages sociaux sur 2021	✓ Réduction de l’écart entre PERCEPTION et REALITE
✓ FIN JUIN 2022 par voie postale à chaque collaborateur éligible	

3 #missionwater



L’objectif est de permettre aux collaborateurs d’avoir une vus globale sur sa rémunération et ainsi les fidéliser

Une maquette est présentée



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX et des ACTIVITES CONNEXES
 12 Impasse du PONT COLBERT
 78000 VERSAILLES



Pour la partie protection sociale il est évoqué que cela soit plus détaillé et que le rappel de la désignation des bénéficiaires, qui souvent est « oubliée » et qui peut amener que le bénéficiaire ne soit plus celui désiré par le collaborateur.

6 chapitres

Valoriser et promouvoir la politique salariale et sociale du Groupe

Il est demandé s'il est possible pour les agents recevant leur bulletin de paye dématérialisé puissent recevoir ce doc par le même canal

Un boîte mail générique va être mise à disposition pour permettre à chaque collaborateur de remonter toutes les observations



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

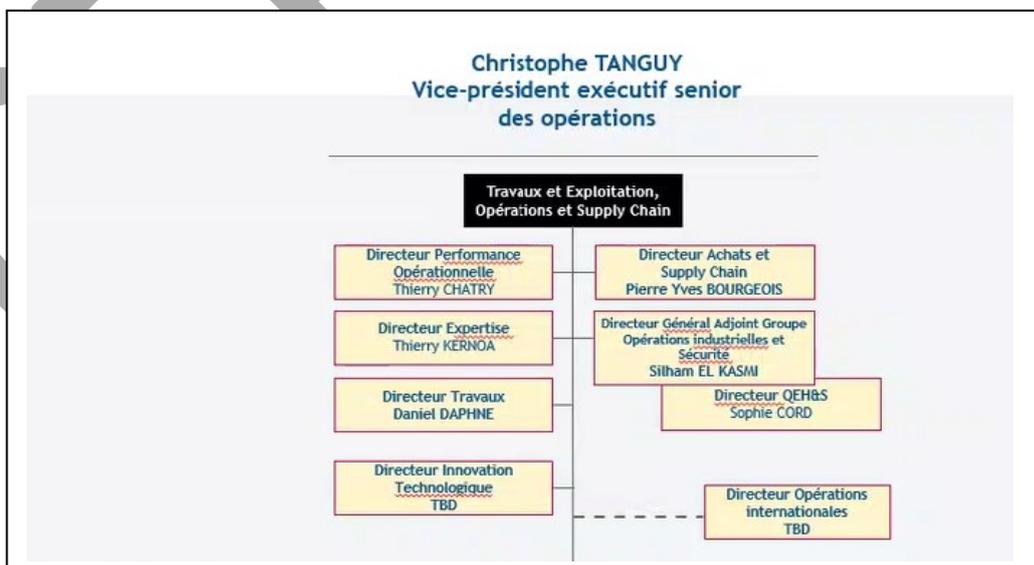
Il est prévu que ce document soit diffusé plus tôt dans l'année mais il y a un délai incompressible de traitement des données.

Il est rappelé que ce document est personnel et individuel et n'est pas transmis au manager.

Il est proposé que sur le document soit mentionné la rémunération annuelle ramenée au mois en la divisant par 12.

4. Point Direction des Operations (en présence de Christophe TANGUY)

C TANGUY souhaite revenir sur l'organisation de la performance opérationnelle, et évoque la récente nomination de MM Silham EL KASMI



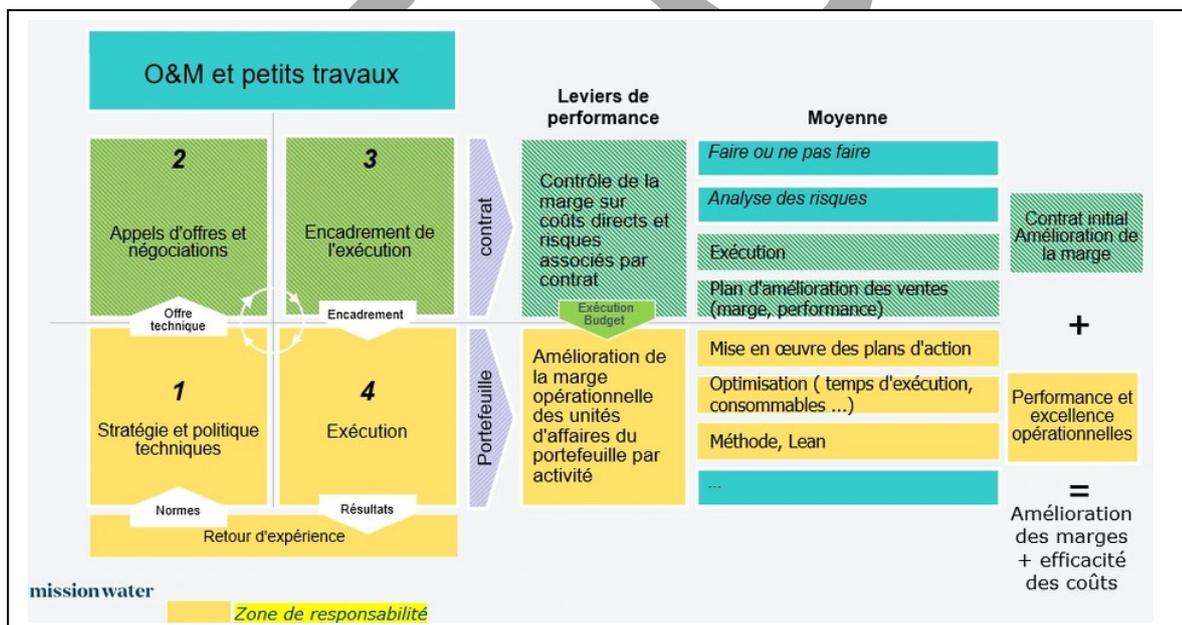
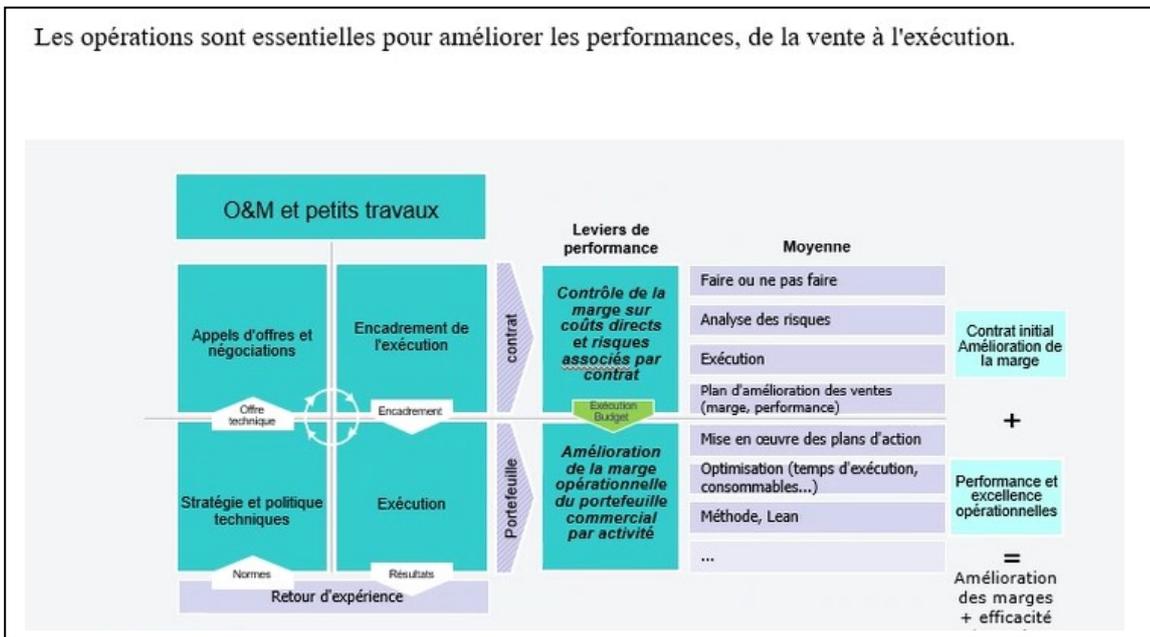


SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

Il est présenté le cycle du contrat

Les opérations sont essentielles pour améliorer les performances, de la vente à l'exécution.





**SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

Les missions de la Direction des opérations.

Assurer la performance opérationnelle et organisationnelle de l'activité O&M et travaux de SAUR et des sites industriels.

- Consolider, suivre et gérer les KPI de performance (techniques et économiques)
- Gérer le projet de transformation (organisationnelle, digitale)
- Gérer les responsables opérationnels

Définir et déployer la politique opérationnelle du Groupe

- Définir des plans d'amélioration technique et technologique
- Contribuer au développement d'innovations techniques
- Identifier et rédiger les prescriptions techniques, les meilleures pratiques d'exécution
- Déployer des méthodes, des outils

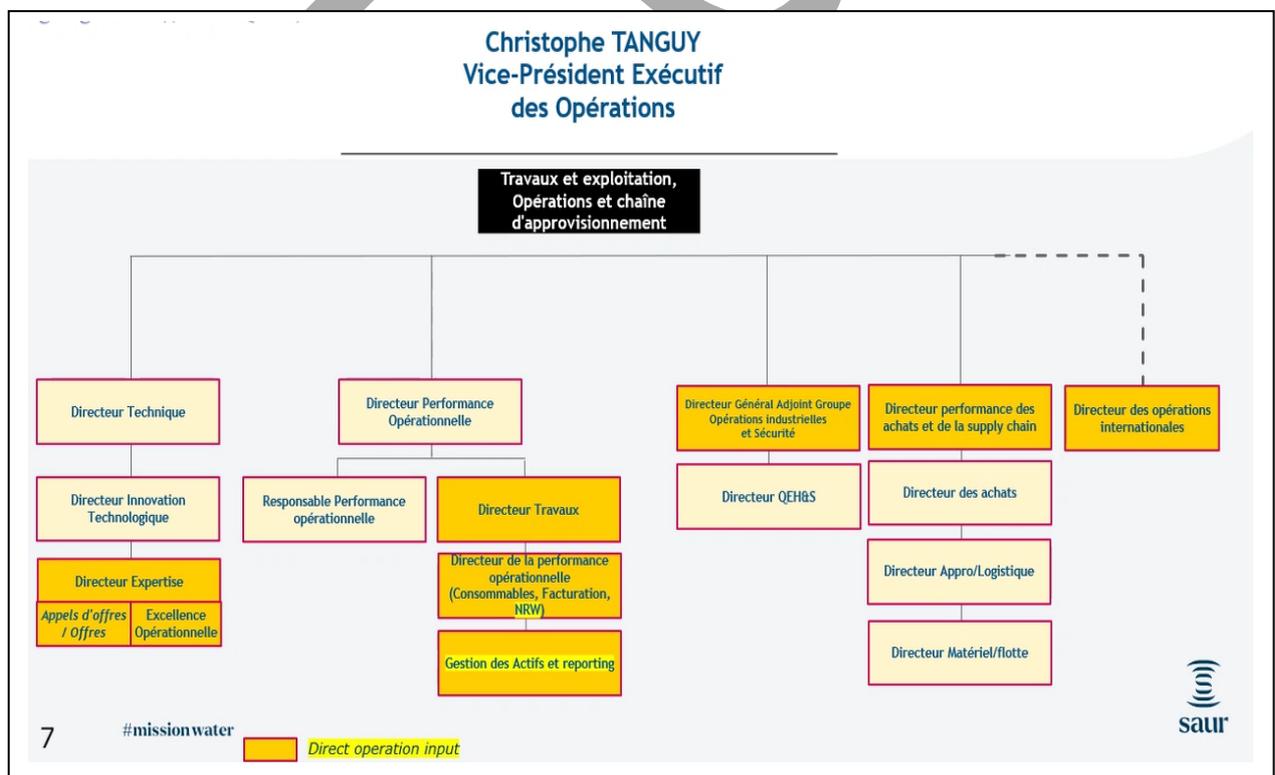
Soutenir les équipes de vente dans les activités de pré-vente pour soutenir le développement commercial

- Structurer et soutenir les études d'offres commerciales, la rédaction et les auditions des dossiers commerciaux
- Promouvoir les nouvelles technologies
- Définir l'offre "grands sites industriels"

Développer une forte culture de la sécurité et viser le zéro accident

- Consolider et gérer les KPI de la sécurité
- Lancer et gérer des programmes d'amélioration de la sécurité

Il est rappelé les difficultés rencontrées avec les outils





**SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES**
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

Il est demandé à avoir le nom des personnes assurant les différentes fonctions

Il y a une volonté de standardiser les équipements et d'unifier les bonnes pratiques d'achats, au niveau du groupe.

Il est évoqué les difficultés d'approvisionnement rencontrées sur le terrain.

Il est demandé un point d'avancement sur le déploiement du nouveau logo et des vêtements de travail

Il a été commandé 100 000 unités pour les EPI, 64 000 ont été expédiées dont 30 000 sont réceptionnées.

Il est indiqué à titre d'exemple la situation des DR suivantes

Sur IDF : 95 % des commandes expédiées

Sur NIE : 80%

Rhin Bourgogne : 75%

RAA : 20%

Bretagne : 18 % des livraisons

Pour le recyclage des vêtements usés, une collecte va être organisée avec un prestataire qui le souhaite et qui seront réutilisés par des associations

Les agents pourront les conserver pour leur usage personnel

Il est estimé à 85 % le taux de véhicules logotés avec le nouveau logo, ainsi que les sites d'accueil des agents.



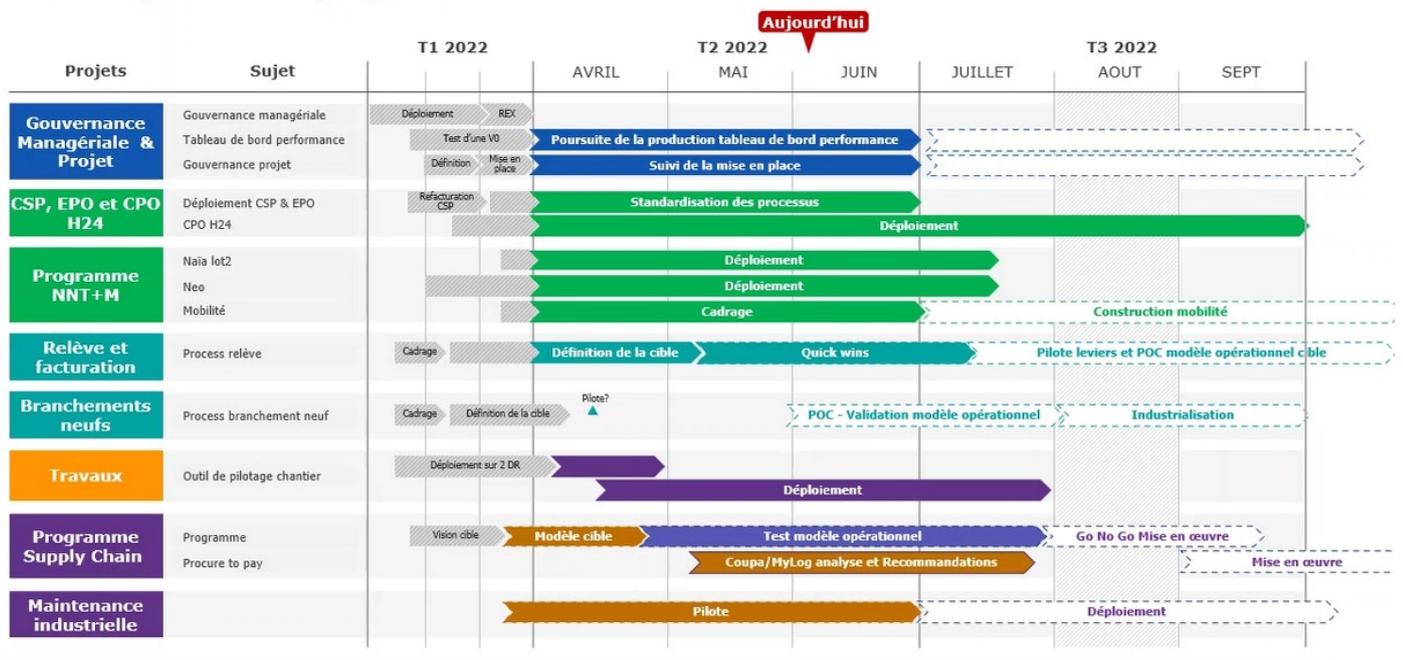
Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

5. Réorganisation : Point d'avancement dont point sur la continuité de service (en présence de Thierry CHATRY)

Un point est fait sur l'avancement du déploiement de la réorganisation

Roadmap 2022 des projets de transformation



Il est expliqué que plus la relève est de qualité moins il y a de retour clients et donc de sollicitation des conseillers clientèle

Plus de 90 bugs ont été remontés et sont traités par la DSI pour les corriger. On commence tout juste à voir le bout du tunnel. Ces projets d'envergures restent complexes mais on peut se satisfaire de l'avancement.

Sur le terrain, on n'a pas la même vision, on remonte beaucoup de plantages et de lenteurs. On subit encore trop cette mise en place.

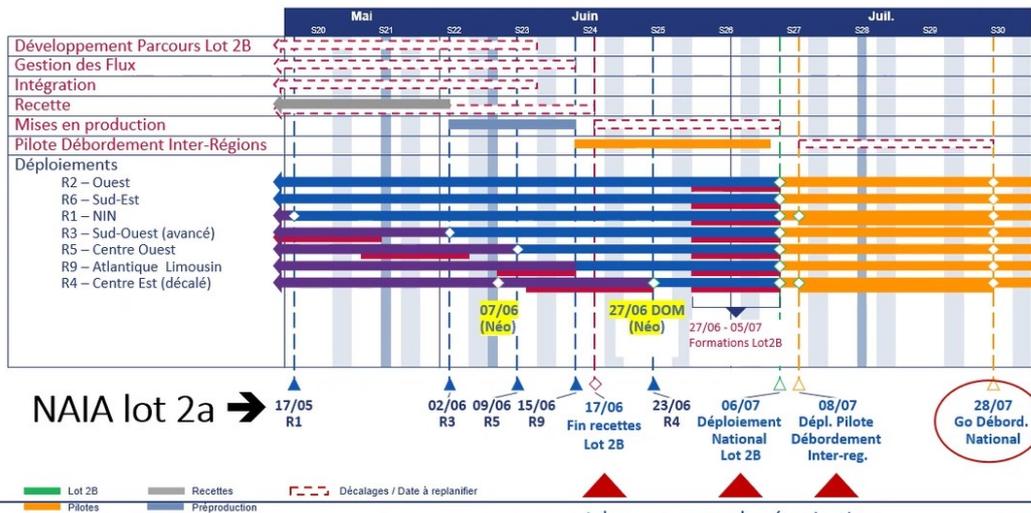


SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical

Planning NNT au 31/05/2022

A date: 7 Juin



Lot 1 Lot 2B Recettes Décalages / Date à replanifier
Lot 2A Pilotes Préproduction

Jalons en cours de sécurisation

Rq : Déploiement NEO Antilles/ Réunion 27/06



ORGANISATION CIBLE DE LA CONTINUITE DE SERVICE EN 2022

RAPPEL

HORAIRES OUVERTURE	CPO				
	SERRIS	VANNES	NIMES	AGEN	AUTRES CPO
semaine - 8H/17H					
semaine - 17H/22H					
weekends + fériés - 8H/22H					
NUIT - 22H/8H					
Régulateurs jour en renfort samedi	4 chaque samedi - mutualisés				
Régulateurs jour en renfort dimanche/férié	4 chaque dimanche - mutualisés				

CPO ouvert
CPO fermé

16 CPO JOUR



4 CPO SOIR/WE



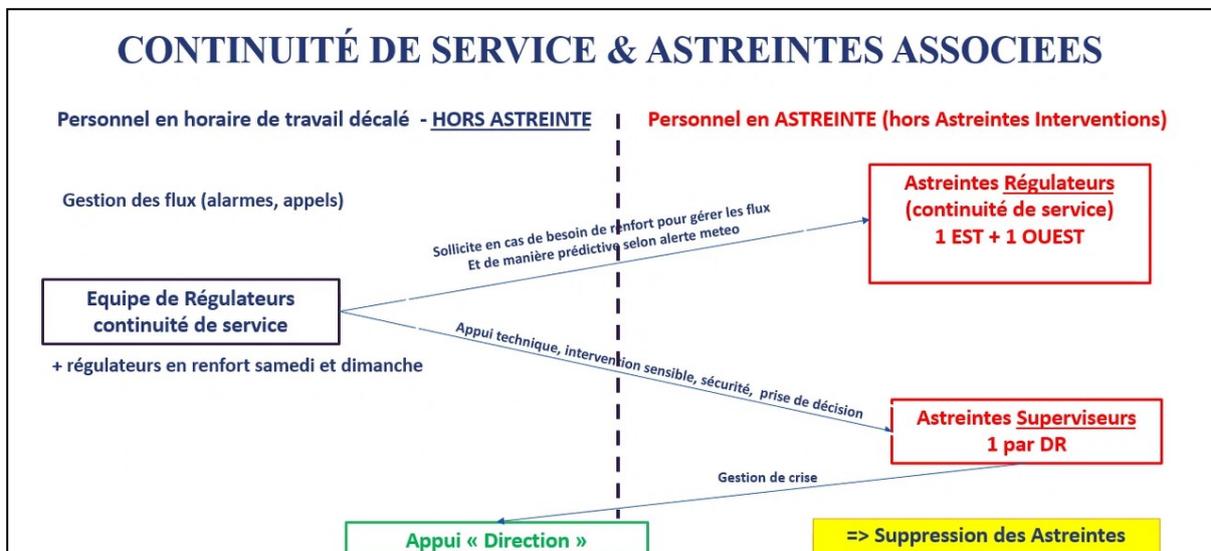
2 CPO « CŒUR DE NUIT »





SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Le + syndical



CALENDRIER PREVISIONNEL - DEPLOIEMENT ASTREINTE SUPERVISEUR

Démarrage Pilote sur les DR IDF/HDF + NORMANDIE + PACA + LR – Début juillet 2022
Extension suite validation pilote – Début Septembre 2022

Couverture continuité de service à date par le CPO 24/24	DR	Phase Pilote - Début Juillet 2022	Début Septembre 2022
7/7 - 24/24	IDF/HDF Normandie	- Déploiement Astreinte Superviseur en semaine (1 par DR) - Maintien Astreinte Orienteurs le weekend	V A L I D A T I O N - Finalisation Déploiement Astreinte Superviseur (1 par DR) - Fin des Astreintes Orienteurs
7/7 - 24/24 sauf dimanche 8h/17h	PACA LR		
5/7 - 24/24 + WE nuits + samedi 8h/17h	RBL AURA PYGA		- Déploiement Astreinte Superviseur en semaine (1 par DR) - Maintien Astreinte Orienteurs le weekend
Seulement sur 50% de la DR	CDL		
uniquement heures ouvrés	Bretagne Centre Pays de Loire		

Début Octobre 2022 : Finalisation de l'intégration de la DR CDL au CPO 24/24
Début Novembre 2022 : Démarrage CPO « cœur de nuit » sur les DR CPL et Bretagne

Il est proposé de mettre en place une commission nationale pour l'astreinte qui se substituera aux commissions locales.

Pour l'astreinte la Direction préfère commencer le déploiement à effectif réduit et réajuster à la hausse si nécessaire par la suite.

Il est évoqué les informations consultations soumises aux CSEE locaux, et il s'avère que pour Haut de France la date de mise en place diffère entre ce qui a été présenté localement et ce qui est présenté en CSEC



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Il est évoqué le fait que l'accord d'astreinte est en cours de négociation et que le déploiement devrait peut-être attendre la fin des négociations en cours.

La direction explique pour l'astreinte qu'il n'y aura qu'un seul mode de fonctionnement homogène sur toute la France.

DEVENIR DES MISSIONS QUI ETAIENT ASSUREES PAR LES ASTREINTES ORIENTEURS	
90% des missions transférées aux Régulateurs continuité de service	10% des missions transférées aux Astreintes Superviseurs
<ul style="list-style-type: none">✓ Répondre à l'ensemble des appels externes (clients, collectivités...) et internes✓ Répondre aux alarmes émises par les télésurveillances✓ Analyser les demandes (appels / alarmes)✓ Orienter les demandes nécessitant une intervention✓ Elaborer les demandes d'autorisation d'intervention (ATU)✓ Suivre et transmettre les autorisations d'intervention aux équipes d'intervention✓ Organiser, tracer et suivre les interventions sur le terrain✓ Suivre les interventions de nuit et le retour des collaborateurs à leur domicile✓ Surveiller l'évolution de paramètres sensibles à la continuité de service (niveau réservoir...)✓ Veiller au respect des temps de repos journaliers	<ul style="list-style-type: none">✓ Répondre à toute demande du Régulateur continuité de service ou du niveau Intervention pour gérer une intervention sensible✓ Prendre les décisions nécessaires aux interventions sensibles et dans des conditions particulières (tempêtes, gel...): équipes complémentaires, moyens Saur, sous-traitance...✓ Relais Sécurité & Méthode auprès des Régulateurs continuité de service et agents✓ Relation avec collectivités, administrations✓ Solliciter un cadre de proximité, notamment si nécessité de se déplacer sur site✓ Solliciter un appui Direction si risque de déclenchement d'une cellule de crise
<p>→ Retour d'expérience CPO 24/24 sur Serris/Nîmes depuis 18 mois : quasiment plus de sollicitation des Astreintes Orienteurs</p>	

6. Compte rendu des réunions extraordinaires de la Commission sociale du CSEC des 29 avril, 5 mai, 12 mai, 23 mai et 2 juin 2022 : Mandat donné au Secrétaire du CSEC pour signer l'accord d'intéressement 2022-2023-2024 du Groupe SAUR (Document transmis par mail distinct) (en présence de BDO)

Accord du CSEC (UES Eau) pour l'adhésion de l'UES Réunion à l'Accord de participation du Groupe Saur du 25 juillet 2007 – Vote en séance

Mandat donné au Secrétaire du CSEC pour signer l'avenant n°6 à l'Accord de participation du Groupe Saur du 25 juillet 2007 actant de l'intégration de l'UES Réunion dans le périmètre dudit accord – Vote en séance

Du fait de l'indisponibilité des intervenants pour les points 4 et 5 il est proposé de passer au point 6

Un point est fait sur la commission sociale et le secrétaire rappelle qu'il y a eu une demande de report de ce point.

La direction malgré la demande insiste sur le fait de pouvoir présenter les résultats des négociations

Il est dit que s'il n'y a pas de changement par rapport aux précédents échanges, il n'y a pas lieu de maintenir le sujet pour ce CSEC.

M SAVIGNY explique être surpris dans la mesure où il considérait qu'un accord avait été trouvé.

La Direction explique qu'il y avait déjà eu 5 réunions, qu'il y a eu beaucoup d'avancée et est étonnée de la position des élus.

M SAVIGNY tranche en validant la réunion supplémentaire.



Le + syndical

SYNDICAT des CADRES et MAÎTRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITÉS CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES

Du fait des obligations légales il est important que l'accord soit signé avant le 30/06/2022

Une préparatoire pour la prochaine réunion se fera à la suite du présent CSEC.

Un nouvelle commission sociale est planifiée au 9/06 à 16h.

7. Compte-rendu de la réunion de la CSSCT-C du 16 mai 2022 (en présence de Sophie CORD)

Point reporté au CSEC du 5 juillet 220

8. Point sur le don de jours de repos

Un point de situation est fait sur le don de jours de repos comme suit

Situation du dispositif Dons de jours au 31/05/2022				
Donneurs				
		(A)		
DD	Collaborateurs	Jours		
Total	392	640,97		
Bénéficiaires				
		(B)		
Nom	Périmètre CPO	Droits demandés	Droits pris	Non pris
Total		625	524,5	19
Salarié 1	Vannes	296	296	0
Salarié 2	Nîmes	60	42	18
2018 Salarié 3	Lyon	60	41	0
2019 Salarié 4	Lyon	65	52,5	0
23/10/2020 Salarié 5	Toulouse	60	10	0
sept-21 Salarié 6	Vannes	73	72	1
oct-21 Salarié 7	Vannes	0	0	0
fev-22 Salarié 8	Lyon	11	11	0
<i>En jours ouvrés</i>				
Droits précédents (12/2020)		544,47		
Dons CAMPAGNE 01/11/2021 AU 31/01/2022		96,50		
Nouveaux droits (02/2022)		640,97		
		(A)		
SOLDE 05/2022 REEL (A) - (B)		116,47		
Don Non pris		19,00		
SOLDE DISPONIBLE 31/05/22		97,47		
		(b)-(a)		

Du fait de nombre de jours restant, il est proposé de relancer une campagne de don de jours

Il est évoqué de donner la possibilité d'ouvrir les campagnes en fin de l'année et à fin avril.

La Direction explique qu'à mis juin les jours pas épuisés au 31 mai peuvent être déposés dans le compte épargne temps, ou alimenter le capital de don de jours.

Eu égard l'historique et les demandes en cours il est considéré que le solde est insuffisant.

Il est évoqué l'exemple d'un collaborateur ayant fait une demande 100 jours.

Pour permettre de faire comprendre l'intérêt du système de dons de jours, il est proposé de



Le + syndical

**SYNDICAT des CADRES et MAITRISES de la Distribution des EAUX
et des ACTIVITES CONNEXES
12 Impasse du PONT COLBERT
78000 VERSAILLES**

faire témoigner des bénéficiaires.

Questions diverses

Il est évoqué l'absence de d'interlocuteur localement pour le suivi de la prime de cooptation et des difficultés rencontrées pour la percevoir.

La prime ne sera plus versée à l'embauche mais à l'issu d'une période de probation.

Le montant de la prime est passée à 1500 €, et ne s'applique qu'au CDI

Un rappel que la politique est de passer en CDI et que le CDD et Intérim relèvent de l'exception validée par la Direction des Ressources humaines.

Fin de la réunion :13h15

Prochaine réunion ;

le 15 juin 2022 16 h – 18h CSEC exceptionnel intéressement

le 5 juillet 2022 à 13 h 30

le 7 septembre 2022 à 13h30 en présentiel

Vos représentants : MM RYO Marc – RAQUIDEL Philippe